

Arkéa Capital lance Arkéa Cap'Atlantique, un fonds ouvert aux investisseurs particuliers souhaitant financer l'économie réelle des territoires

Paris le 28 mars 2023 - Fort de ses 40 ans d'expertise, Arkéa Capital, filiale de capital-investissement du Crédit Mutuel Arkéa, complète sa gamme de fonds à destination des particuliers et lance le FCPR Arkéa Cap'Atlantique. Arkéa Cap'Atlantique investira dans des PME et ETI non cotées, majoritairement implantées au cœur des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Arkéa Cap'Atlantique s'inscrit dans la continuité de la stratégie du FCPR Breizh Ma Bro, lancé en 2021 et dont l'objectif est de financer et d'accompagner le développement, la croissance et l'emploi des PME et ETI du territoire.

En moins de deux ans, le FCPR Breizh Ma Bro a permis de soutenir 13 entreprises, principalement implantées en Bretagne et Loire-Atlantique, parmi lesquelles : ARMOR Group (fabrication et commercialisation de consommables d'impression - Nantes 44), Capic (fabrication de matériels de cuisson pour professionnels - Quimper 29), Eureden (groupe coopératif breton - Mellac 29), Fidel Fillaud (distribution d'emballages - Nantes 44) ou encore Vivalto Santé (groupe de cliniques et d'hôpitaux privés - Saint Grégoire 35)*.

Face à ce succès et à l'attrait grandissant des investisseurs particuliers pour le capital-investissement, Arkéa Capital a décidé d'étoffer sa gamme de fonds à destination des particuliers avec le lancement du FCPR Arkéa Cap'Atlantique. Arkéa Capital s'inscrit pleinement dans la démocratisation du capital-investissement en offrant aux investisseurs patrimoniaux l'accès à son expertise et à son écosystème. Comme tous les fonds de la gamme dédiée aux particuliers, le FCPR pourra co-investir avec les fonds institutionnels gérés par Arkéa Capital.

Doté du label "Relance"**, Arkéa Cap'Atlantique s'adresse aux investisseurs souhaitant d'une part donner du sens à leur épargne en soutenant l'emploi, la croissance et la transition des territoires, et d'autre part diversifier leur patrimoine en accédant à une classe d'actifs généralement réservée aux institutionnels. Cet investissement s'inscrit dans la durée puisque le fonds comporte une période de blocage de 8 ans (prorogable deux fois un an) et un risque de perte en capital.

Arkéa Cap'Atlantique, dont l'ambition est de collecter 40 M€, vise à constituer un portefeuille diversifié composé de 10 à 20 PME et ETI non cotées en phase de croissance et présentant des fondamentaux solides, une rentabilité avérée et un modèle économique éprouvé. Les sociétés sélectionnées seront principalement implantées au cœur des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine. Le FCPR est accessible en compte-titres, en assurance-vie et à travers le dispositif PEA-PME.

Le lancement du fonds Arkéa Cap'Atlantique vient illustrer concrètement l'engagement d'Arkéa Capital auprès des acteurs du développement économique territorial pour favoriser le maintien des centres de décisions et la création d'emplois en région. Forte de plus d'1,3 milliard d'euros sous gestion, Arkéa Capital est une société de gestion à l'ancrage multi-régional qui a déjà permis d'accompagner le développement de plus de 500 entreprises françaises non cotées comme Paprec, Océania hôtels, CWF, Malherbe, Coaxis ou encore Fontaine Pajot. Arkéa Capital souhaite poursuivre sa stratégie de développement ambitieuse en doublant ses encours d'ici à 5 ans grâce notamment à une ouverture à des investisseurs externes.

Marc Brière, Président du Directoire d'Arkéa Capital : *“Depuis plus de 40 ans, Arkéa Capital contribue à la vitalité économique des territoires en accompagnant des entreprises de toutes tailles à des étapes significatives de leur vie. Le succès de Breizh Ma Bro a souligné l'intérêt des particuliers pour diversifier leur patrimoine et investir dans l'économie réelle, et nous sommes heureux de proposer cette nouvelle offre, qui s'inscrit également dans la démocratisation du capital-investissement. Je suis convaincu qu'Arkéa Cap'Atlantique va permettre, aussi bien aux particuliers qu'aux dirigeants d'entreprises, d'écrire de belles histoires en termes de création de valeur et d'emplois sur les territoires de l'arc Atlantique.”*

Le FCPR Arkéa Cap'Atlantique est actuellement en cours de référencement auprès des différents réseaux distributeurs.

Modalités de souscription du FCPR Arkéa Cap'Atlantique :

Date limite de souscription : 31 octobre 2024

Minimum de souscription en direct : 5000€ hors droits d'entrée (pas de minimum requis en assurance-vie)

Durée de vie : 8 ans soit jusqu'au 30/06/2031, prorogeable deux fois un an (30/06/2033 au plus tard)

Eligibilité : assurance-vie, compte-titres, PEA-PME

Distribution : La Financière d'Orion, Suravenir, et les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest

*Vous retrouverez l'ensemble des investissements réalisés par le FCPR Breizh Ma Bro sur le site internet Arkéa Capital : www.arkea-capital.com

** Le label « Relance » a été mis en place par le gouvernement en octobre 2020 afin d'aiguiller les investisseurs qui souhaiteraient participer à la relance économique française. Un fonds respectant les conditions de la Charte du label « Relance » et investissant dans des sociétés françaises peut afficher ce label.

A propos d'Arkéa Capital

Arkéa Capital accompagne comme actionnaire minoritaire les entreprises, de la start-up à l'ETI, à toutes les étapes de leur développement, en maintenant l'indépendance des centres de décisions. Filiale du Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux activités de capital investissement, Arkéa Capital intervient depuis plus de 40 ans dans tous les secteurs d'activité, partout en France, grâce à sept bureaux régionaux (Brest, Nantes, Paris, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lyon) et une équipe d'experts. Elle accompagne les entreprises et leurs dirigeants sur le long terme via neuf véhicules d'investissement complémentaires : Arkéa Capital Investissement, Arkéa Capital 2, Breizh Ma Bro, Arkéa Capital Partenaire, Arkéa Capital Managers, Breizh Armor Capital, We Positive Invest 1&2 et Arkéa Cap'Atlantique. Présente dans plus d'une centaine d'entreprises, Arkéa Capital dispose de plus de 1,3 milliard€ d'encours sous gestion.

Contact presse Arkéa Capital

Kablé Communication : Lucie Lelong – lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57